

ROME (MPE-Média) – La juge italienne en charge du dossier des plaintes contre le groupe Ilva/Riva a finalement autorisé le groupe à vendre d'importants volumes d'acier bloqués sur site depuis l'été 2012.

La firme des Pouilles, plus importante aciérie d'Europe en volume produit annuel en temps normal, a déjà livré cette semaine une bonne partie des 1,8 millions de tonnes de produits en acier restés placés sous séquestre depuis août dernier, nous confirme une source proche du dossier.



(Source SD Ilva)

Cette mesure de séquestre faisait suite au dépôt de plaintes émanant de familles de la région de Tarente (Pouilles, Italie) ayant perdu des proches pour des raisons liées de façon avérée à la pollution engendrée par l'aciérie italienne depuis de nombreuses années.

Fin 2011, déjà, le groupe Riva s'était engagé à entamer d'importants travaux de remise aux normes environnementales, mais ce programme n'a pas été jugé suffisant par la justice qui avait ordonné la fermeture complète de l'aciérie avec effet au début mars 2013.

Aménagements

Des aménagements permettant une reprise partielle du travail sont intervenus depuis pour une

partie seulement des capacités de production, selon nos sources.

Le n°2 du groupe Riva, M. Fabio Riva, Directeur Général du groupe, est en résidence surveillée en Angleterre depuis la fin 2012 à la demande du même parquet de Tarente.

Consulté à ce sujet, un représentant européen du groupe nous a confirmé ce jeudi à Bruxelles que la mesure concernant M. Riva n'avait pas été levée, l'instruction poursuivant son cours malgré la décision de permettre à l'aciériste de livrer ses clients, prise notamment pour ne pas créer de pénurie dans la filière métallurgique en Italie.

C.J.



***Vivez au coeur des matières premières
de l'énergie
en surfant sur :
www.mpe-media.com
+336 60 58 89 26 contact@mpe-media.com***